

COMMUNE DE ST SYMPHORIEN SUR COISE
Place du Marché
69590 St Symphorien sur Coise

Département du Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-12-06

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

(dont 5 pouvoirs)

Objet : Travaux Pôle sportif - tranche 3- Restructuration de l'Espace Albert MAURICE - Avenants

- **L'an deux mille vingt-quatre,
Le 05 décembre, à 20h00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de M. Jérôme BANINO, Maire.

Date de convocation : 28 novembre 2024

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ÇAKIR-LOUSSE Corinne est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres votants.

Présents :

BANINO Jérôme, MICHELOT Éric, MEZARD-MOSTFA Dominique, TOINET Guy, GRANGE Agnès, SARTORETTI Michel, SIMON Anne-Claire, FERLAY Christiane, VAUX Marie-Aimée, WITHERS Patrick, ODIN Catherine, GRANGE Evelyne, ZAMPICCHIATTI-CREPET Mariana, LAPLACE Sébastien, ÇAKIR-LOUSSE Corinne, DALBEPIERRE Michael, RATTON Maryline, VENET Denis, VERICEL Pauline.

Absents excusés :

MURIGNEUX Claudie pouvoir donné à SARTORETTI Michel
GLEIZES Jérôme pouvoir donné à BANINO Jérôme
FEUNTUN Christel pouvoir donné à ÇAKIR-LOUSSE Corinne
PAÏSSE Mathieu pouvoir donné à VAUX Marie-Aimée
FLAMENT Julien pouvoir donné à TOINET Guy
AGGOUN Jean-Claude à WITHERS Patrick

Absents :

ROY Jean Sébastien
THEVENON Pierrick.

Eric MICHELOT explique qu'à ce jour, dans le cadre de l'opération de restructuration de l'Espace Albert Maurice - Tranche 3 du Pôle sportif, il est nécessaire d'établir les avenants concernant les lots suivants :

Date de publication : 09 janvier 2025

Marché initial QUALIT'R

LOT 2 -DÉMOLITIONS LOURDES ET INTÉRIEURES

Montant initial HT : 149 776,71 €

Montant avenant n°2 : 2 150,40 €

Bilan

Nouveau marché HT : 153 808,69€

Marché initial LACASSAGNE

LOT 3 -TERRASSEMENT ABORDS - VRD

Montant initial HT : 26 808,75 €

Montant avenant n°1 : 19 379,60 €

Bilan

Nouveau marché HT : 46 188,35€

Marché initial ROUSSET

LOT 4 -MAÇONNERIE

Montant initial HT : 238 000,00 €

Montant avenant n°1 : -6 152,38 €

Bilan

Nouveau marché HT : 231 847,62€

Marché initial B'ALU

LOT 7 - MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU

Montant initial HT : 87 000,00 €

Montant avenant n°1 : -3 228,55 €

Bilan

Nouveau marché HT : 83 771,45€

Marché initial FAYOLLE

LOT 8 -SERRURERIE

Montant initial HT : 78 607,10 €

Montant avenant n°1 : 1 732,00 €

Bilan

Nouveau marché HT : 80 339,10€

Marché initial NOCA

LOT 10 - PLÂTRERIE - ISOLATION PEINTURE

Montant initial HT : 173 413,00 €

Montant avenant n°1 : + 15 653,00 €

Bilan

Nouveau marché HT : 189 066,00€

Marché initial SELIFIDA

LOT 11 - CARRELAGE FAÏENCE CHAPE

Montant initial HT : 79 051,07 €

Montant avenant n°1 : + 7 958,77 €

Bilan

Nouveau marché HT : 87 009,84€

Date de publication : 09 janvier 2025

Marché initial AVANTI SPORTS

LOT 14 -EQUIPEMENTS SPORTIFS

Montant initial HT : 76 177,00 €

Montant avenant n°1 : -179,90 €

Bilan

Nouveau marché HT : 75 997.10€

Marché initial NEEL FRAISSE

LOT 16 -CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE

Montant initial HT : 281 068,00 €

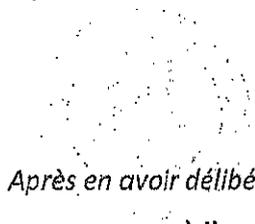
Montant avenant n°1 : + 7 837.01 €

Bilan

Nouveau marché HT : 288 905.01€

Compte tenu de l'ensemble des avenants, le nouveau marché HT s'élève à 2 306 884,50€, de l'ordre de + 3,15%

Délibération adoptée à l'unanimité.



Le Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré :

à l'unanimité, 25 voix pour et 0 contre

- 1) **APPROUVE** au vu et conformément aux éléments présentés ci-dessus, les avenants suivants :
- l'avenant n°2 à passer avec **QUALIT'R / Lot 2 Démolitions lourdes & intérieures** pour un montant de +2 150.40 € HT, portant le montant des travaux à 153 808,69€ HT
 - l'avenant n°1 à passer avec **LACASSAGNE / Lot 3 Terrassement Abords - VRD** pour un montant de +19 379,60€ HT, portant le montant des travaux à 46 188,35 € HT
 - l'avenant n°1 à passer avec **ROUSSET / Lot 4 Maçonnerie** pour un montant de -6 152,38€ HT, portant le montant des travaux à 231 847,62 € HT
 - l'avenant n°1 à passer avec **B'ALU / Lot 7 Menuiseries extérieures alu** pour un montant de -3 228,55€ HT, portant le montant des travaux à 83 771,45 € HT
 - l'avenant n°1 à passer avec **FAYOLLE / Lot 8 Serrurerie** pour un montant de +1 732,00€ HT, portant le montant des travaux à 80 339,10 € HT
 - l'avenant n°1 à passer avec **NOCA / Lot 10 PLÂTRERIE ISOLATION PEINTURE** pour un montant de +15 653,00€ HT, portant le montant des travaux à 189 066,00 € HT
 - l'avenant n°1 à passer avec **SELIFIDA / Lot 11 Carrelage Faïence Chape** pour un montant de +7 958,77€ HT, portant le montant des travaux à 87 009,84 € HT
 - l'avenant n°1 à passer avec **AVANTI SPORT / Lot 14 Equipements sportifs** pour un montant de -179,90€ HT, portant le montant des travaux à 75 997,10 € HT
 - l'avenant n°1 à passer avec **NEEL FRAISSE / Lot 16 Chauffage Ventilation Plomberie** pour un montant de +7 837,01€ HT, portant le montant des travaux à 288 905,01 € HT

Date de publication : 09 janvier 2025

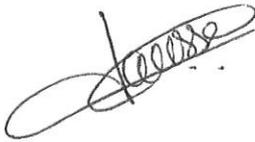
Accusé de réception en préfecture
069-216902387-20241205-DE241205CMA1206-DE
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces avenants
- 3) **DIT** que que les crédits seront prévus au budget
- 4) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat
- 5) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé au registre les membres présents

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La/Le secrétaire de séance



Le Maire,

